



DECLARATION PREALABLE

CHSCTRPN DU 7 OCTOBRE 2015

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et messieurs les représentants du personnel,

Cher(e)s collègues,

Dans notre déclaration préalable au CHSCTRPN du 24 juin dernier, nous vous faisons part non seulement de notre ras le bol de la politique d'austérité menée par notre ministère face à une thématique aussi essentielle que la santé et la sécurité au travail mais aussi de l'urgence de la situation face à la souffrance au travail de nos collègues.

Et bien, nous sommes le 07 octobre, et rien n'a changé :

- qu'il s'agisse du désengagement de l'administration face à la dégradation inique des conditions de travail, qui se réfugie toujours et systématiquement derrière des contraintes budgétaires
- qu'il s'agisse des conditions de vie professionnelle et familiale qui ne cessent de se dégrader
- qu'il s'agisse des statistiques qui restent dans le rouge quand plus de 50% des visites médicales effectuées à la demande des agents, sont évoquées des difficultés professionnelles et de souffrance au travail

- qu'il s'agisse de la courbe des suicides qui reste dramatiquement élevée
- qu'il s'agisse du renforcement des moyens alloués aux membres des CHSCT de proximité au titre de l'article 75-1 du décret du 28 mai 1982 modifié, pour lesquels nous avons l'impression d'être obligés de faire l'aumône

mais encore... la liste est longue et hélas non exhaustive !

Quand ? Mesdames et messieurs, membres de cette administration allez vous enfin admettre que la souffrance au travail est effectivement la résultante de problèmes de management, de reconnaissance professionnelle, d'organisation et de charges de travail, de valeurs non partagées, de tension sur les objectifs, d'absence de perspectives de carrière, de réorganisations de services anarchiques et arbitraires ?

Ainsi, non seulement vous refusez de l'admettre mais vous ne cessez de l'aggraver de par votre conditionnement à ne plus réfléchir qu'en ETP ou en euros.

Aujourd'hui, au-delà de la souffrance c'est un sentiment de trahison qui règne désormais au sein des services.

En effet, comment notre administration a-t-elle pu nous assurer que la mise en place des nouveaux cycles horaires se réaliserait sur l'unique base du volontariat et de l'aval de la majorité des agents, pour aujourd'hui les trahir en imposant ces nouveaux cycles horaires à des agents qui les ont refusés en bloc ?

Rappelons nous et surtout rappelez vous, que ces nouveaux cycles devaient participer à l'amélioration de la socialisation des agents et de leurs conditions de vie, favoriser aussi la prévention des RPS et la lutte contre le suicide ...

Comment notre ministère peut-il désormais se prévaloir de lutter, prévenir ou encore travailler à la prévention alors qu'il s'évertue à générer sciemment des RPS en fragilisant chaque jour davantage ses agents ?

Comment peut-il prétendre renforcer la médecine de prévention alors que dans le même temps, la quasi-totalité des médecins de prévention de la Préfecture de Police démissionne, alors que l'on dénombre également une diminution des effectifs des médecins et des infirmières sur l'ensemble du territoire mais aussi une baisse substantielle de 1240 visites médicales obligatoires ?

Comment pouvez-vous envisager la mise en place de nouveaux référents à l'accompagnement social, alors que les assistants et les conseillers de prévention qui démissionnent les uns après les autres (-54 en 2014) par manque de moyens, de formation ou de quotité de temps, n'occupent même pas l'ensemble des services ?

Enfin, comment comptez-vous nous convaincre du réel intérêt que portent les préfets aux CHSCT, lorsque dans le même temps vous nous remettez un bilan des réunions qui nous révèle que 70 % des CHSCT locaux ne se sont réunis qu'une seule fois cette année ; mais aussi que le CHSCT de l'Oise qui a pourtant connu des événements dramatiques l'an dernier ne se soit réuni qu'avant-hier ou pis encore que le CHSCT de la PAF Orly ne soit quant à lui ni installé ni même programmé ?

Nous sommes lassés de cet immobilisme et de l'asocialité de certains...

Désormais, pour ALLIANCE POLICE NATIONALE, SNAPATSI, SYNERGIE OFFICIERES et le SICP, il ne s'agit plus de réunir les CHSCT dans l'unique but de remplir les 3 cases annuelles obligatoires, de présenter de jolis bilans et rapports en tout genre qui ne servent hélas à rien puisqu'ils ne sont ni analysés, ni décryptés au risque de devoir mettre la main à la poche.

Combien ce CHSCT RPN (ou central dans son ancienne configuration), a-t-il rédigé de rapport et programme annuels de prévention au titre des articles 61 et 62 du décret du 28 mai 1982 modifié, sur indications du bilan social, en retour des bilans, rapports, analyses et évaluations des risques consignés par les CHSCT de proximité ?

Il ne s'agit plus de gesticuler à grands renforts de médias, de rapports, de bilans ou de réunions, l'administration doit dorénavant prendre ses responsabilités d'employeur.

C'est en ce sens que nous partons du principe que ce CHSCTRPN est, et a été informé à de multiples reprises des dysfonctionnements existants au sein du périmètre police, que les préconisations, les mesures correctrices proposées et les engagements de cette instance doivent être mis dès à présent en œuvre quel qu'en soit leur coût.

Toutefois et en conséquence, si tel n'était pas le cas, nous considérerons que la survenance d'un accident ne saurait exonérer l'administration de sa responsabilité, la faute inexcusable de l'employeur étant pour nous désormais avérée et engagée.

Je vous remercie et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès verbal de cette séance.